



Description de la formation et de son contexte

- C'est la FSEA¹ qui fixe les principes régissant les formations du système fédéral FFA [Formation de Formateur·trice d'Adultes] proposées par divers prestataires de formation — dont formationS.ch — qui sont soumis à une procédure de reconnaissance par la Commission Assurance Qualité.
- La réussite du module aboutit à un certificat modulaire, l'un des prérequis pour l'admission à la vérification finale centralisée pour l'obtention du titre "formatrice/formateur avec Brevet fédéral", niveau 2 du système modulaire FFA.
- Cette formation s'adresse aux personnes qui, en principe :
 - ont acquis le 'Certificat FSEA' [FFA-BF-M1]
 - et sont au bénéfice d'une expérience pratique dans l'animation de cours destinés à des adultes
- Pour ce module, axé sur l'identification et l'analyse des processus de dynamique de groupe dans des groupes Pour ce module, l'évaluation des compétences se fait sur l'élaboration ou le remaniement d'un projet d'offre de formation dans son domaine spécifique ; la FSEA précise notamment que la formation comprend :
 - 39 heures de temps de présence au cours ;
 - 90 heures de travail autonome dont environ la moitié est organisée par les intervenants du module — exemples: lectures, réflexion individuelle régulière, élaboration de documentation pour valider le module ;
 - 16 heures de supervision réparties sur 5 demi-journées dans le module 4 ou le module 5 — la supervision se déroule dans une logique indépendante de celle des journées de formation.
- **Spécificités formationS.ch : Démarche & Critères Qualité**
- formationS.ch est un service de l'entreprise SYNACT.org ; formationS.ch est le service de SYNACT spécialisé dans l'amélioration des dispositifs de formation et la formation des formateurs. Notre site se veut un lieu utile pour tous les professionnels de la formation. On y trouve également des informations sur nous, nos offres et nos procédures.
- Les documents 'Descriptif de module' et 'Profil de compétences' réalisés par la CAQ (Commission Assurance Qualité) de la FSEA constituent notre référence de base pour les modules FFA 2015.
- Les conditions de certification sont présentées dans notre 'Règlement de formation', accessible sur notre site dans les conditions générales pour la participation.
- FormationS.ch propose un module de 39h effectives de formation réparties en 6 journées de 6h30, pauses non comprises.
- Un temps de travail individuel organisé par les intervenant·e·s est évalué à 96h au minimum
→ Nous vous conseillons de **prévoir entre chaque journée de formation au moins 1 à 2 demi-journées de travail** pour vous permettre d'avancer sur votre projet de manière à bénéficier de notre option didactique : le planning des journées est prévu de manière à vous permettre d'avancer sur votre travail tout au long des séances ; entre les journées 3 et 4, de même qu'entre les journées 5 et 6, **vous bénéficierez d'un soutien individualisé** avec un retour vidéo sur l'état d'avancement de votre projet.
- **Les 16h de supervision sont présentées séparément.** Elle peut ainsi être menée en lien avec le module 4 ou 5
- La conception de nos formations privilégie une pédagogie qui permette de valoriser l'expérience de chacun·e, et d'ainsi optimiser l'appropriation tout en assurant un solide échange entre tou·te·s. Cela implique notamment un nombre adéquat de participant·e·s. Pour ce module, nous acceptons ainsi **6 à 10 participant·e·s.**
- Ce nombre permet d'assurer une pédagogie centrée autour de votre propre projet d'offre de formation : entre nos journées de formation, vous avancez progressivement à la rédaction de votre projet, et l'examinez avec vos collègues ainsi que les commentaires du/de la responsable du module.
- Pour des raisons liées à cette démarche pédagogique, nous souhaitons que **les participant·e·s arrivent à la formation avec un projet d'offre de formation.**
- Un principe de transparence fonde toute notre démarche : nous travaillons d'une part en analysant avec les participant·e·s notre propre pratique d'animation ; d'autre part nous examinons avec les participant·e·s l'organisation et la gestion de notre session, occasion d'observer des paramètres essentiels d'une formation d'adultes.
- Démarche Qualité : nous améliorons constamment le dispositif et sa structure en sollicitant l'avis des participant·e·s. Nous avons en outre en 2019 renouvelé notre certification eduQua:2012 et notre reconnaissance modulaire FSEA. Fin 2022 sera le moment du renouvellement de notre certification eduQua et de notre accréditation FFA 2023.

¹ La FSEA : Fédération suisse pour la formation continue est l'organisme porteur de cette formation auprès du SEFRI-Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, qui en délivre le brevet [conditions de demande et d'obtention : www.alice.ch]. Le SEFRI fait partie du DEFR-Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, centre de compétences de la Confédération pour les questions de portée nationale ou internationale relevant de la politique de formation, de recherche et d'innovation.

Présentation de cette session

Financement CAF : n° 4197

Dates : ci-contre

Durée : 39 heures de formation (hors pauses)
réparties durant ces journées

Horaire-cadre (modulable) : 09h00 – 17h30
La pause de midi est prévue vers 12h30

Intervenant-e-s assurant ce module :
Eric Tondelier,
François Jung

Participant-e-s : 6 à 10

Prix : 2'100.–
Le site présente nos possibilités de rabais
ainsi que des subventions disponibles

	VE
Janvier	27
Février	24
Mars	03
	24
	31
Mai	05

Ce document est complété par notre site web, qui fournit notamment :

Les référentiels de la FSEA

- *Descriptif modulaire (DM)*
- *Profil de compétences (Co-Re)*

Notre documentation formelle

- *Conditions générales, avec notamment règlement-s, annulation, confidentialité...*

Notre formulaire d'inscription

présente des questions permettant d'évaluer l'adéquation de notre offre à votre profil, et la possible pertinence d'un entretien entre vous et nous

Présentiel / Distanciel

En cas de situation sanitaire, certaines séances prévues en présentiel pourraient être assurées en distanciel

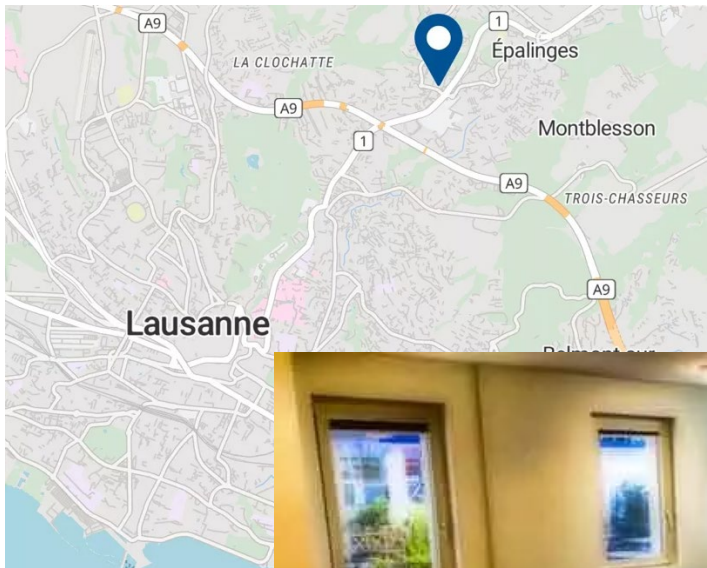
Supervision

L'attestation de participation à la supervision est nécessaire à la demande de brevet

Nous présentons ces 5 demi-journées (16h hors pauses) de manière autonome par rapport au module 4

- Certaines personnes peuvent donc désormais s'inscrire seulement à la supervision s'ils le souhaitent. Exemples : une personne qui aurait déjà mené cette supervision dans une autre institution peut dorénavant s'inscrire aux seules journées de formation si elle le souhaite
- La supervision peut être menée à un moment différent des dates du module 4

Lieu de la formation



Pour cette session nous avons choisi

l'hôtel de l'Union

Chemin des Croisettes 2
1066 Epalinges

